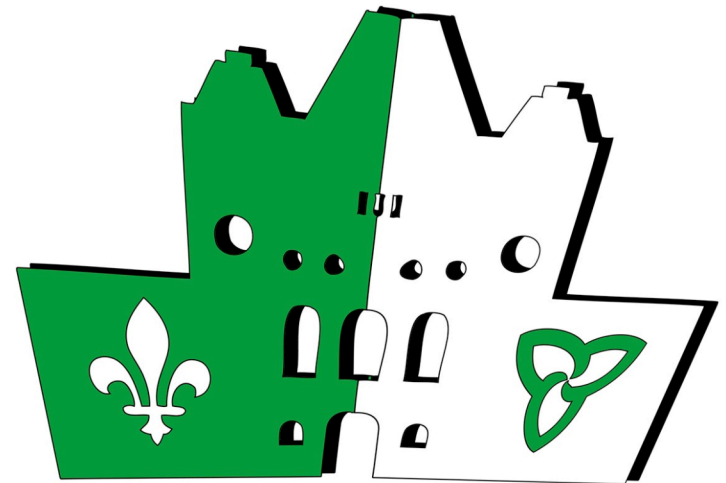


CETTE ACTIVITÉ EST  
DIRECTEMENT LIÉE À  
L'ENGAGEMENT DES ÉLÈVES  
DANS LEUR COMMUNAUTÉ ET  
CONSTITUE UNE SOURCE  
D'INTÉRÊT POTENTIELLE PAR  
LAQUELLE LES JEUNES  
FRANCOPHONES PEUVENT  
PRENDRE GOÛT À LA  
POLITIQUE.

### POUR EN SAVOIR UN PEU PLUS...

Pour de plus amples renseignements sur le Parlement jeunesse francophone de l'Ontario, communique avec la personne responsable du Parlement jeunesse à ton école.



PARLEMENT JEUNESSE FRANCOPHONE DE L'ONTARIO  
ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, TORONTO  
DU 2 AU 5 AVRIL 2008

## QU'EST-CE QUE LE PARLEMENT JEUNESSE FRANCOPHONE DE L'ONTARIO?

Le Parlement jeunesse est une activité à grand déploiement provinciale initiée en 2007 par M. Jean-Marc Lalonde, Président de l'Assemblée des parlementaires de la francophonie - section de l'Ontario (APF), député de Glengarry-Prescott-Russell. Cette activité annuelle est subventionnée par le ministère de l'Éducation de l'Ontario et est mise en œuvre conjointement par le bureau du député, le Ministère et la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO).

Cette activité est offerte aux élèves de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année : un ou une élève par école secondaire de l'Ontario qui sera élu suite à un débat sur les thèmes choisis pour 2008 ainsi que des membres du Conseil de représentation (CR) de la FESFO qui ont été élus par les élèves de partout en Ontario. De ce groupe, des élèves joueront le rôle de députées et députés élus à l'Assemblée législative et les autres assumeront des rôles essentiels dans le système démocratique de l'Ontario, c'est-à-dire le rôle joué par les journalistes et les membres d'un organisme non gouvernemental.

Le personnel enseignant sera aussi de la partie puisqu'une enseignante ou un enseignant par conseil scolaire participera au Parlement jeunesse. Nous demandons la présence de personnel enseignant pour jouer un rôle d'observateur dans le but d'améliorer l'activité dans son ensemble (entre autres : le programme d'enseignement, la programmation pendant l'activité, le choix de l'élève, etc.), d'assurer la continuité du projet et d'aider à différents rôles tels que greffier ou page. Les enseignantes et les enseignants intéressés sont priés de remplir le formulaire d'inscription fourni dans la trousse de la personne responsable du Parlement jeunesse à l'école ou affiché sur le site Web de la FESFO. Les participantes et participants choisis seront informés d'ici la mi-mars 2008.

## OBJECTIFS

Le Parlement jeunesse donnera l'occasion à des **élèves francophones du secondaire** de toute la province, de se rendre à Toronto, à **l'Assemblée législative de l'Ontario**, afin **d'observer et de simuler des politiciennes et politiciens ontariens dans l'exercice de leurs fonctions**. Les élèves pourront ainsi **mieux comprendre le processus politique** en Ontario et auront l'occasion de **débattre des questions de l'heure** à l'Assemblée législative de l'Ontario. Les élèves auront aussi l'occasion de discuter avec des politiciennes et des politiciens francophones de l'Ontario dans le cadre d'une rencontre sociale.

## CHOIX DE L'ÉLÈVE

Pour participer, les élèves intéressés doivent obtenir l'approbation de la personne responsable du Parlement jeunesse à son école **au plus tard le 8 février 2008**. L'élève devra par la suite se préparer à un débat électoral contre ses adversaires au poste de représentant de son école. Le débat portera sur les thèmes de projets de loi choisis pour l'édition 2008 du Parlement jeunesse francophone de l'Ontario.

## LIEU ET DATE

La 2<sup>e</sup> édition (2008) du Parlement jeunesse francophone de l'Ontario aura lieu :

Quand? du 2 au 5 avril 2008

Où? à Toronto, à l'Assemblée législative de l'Ontario (communément appelée Queen's Park)

Les élèves partiront de leur milieu le 1<sup>er</sup> avril pour y retourner le 5 avril.